

Vaincre les contraintes matérielles et les réticences psychologiques

Les Français sont-ils prêts à plonger les mains dans leurs poubelles ?

Si 84 % des Français se déclarent prêts à trier leurs ordures, environ 40% de ceux qui sont sollicités en font une règle de vie quotidienne

Bruno Maresca, Guy Poquet

Si les opérations de tri des déchets ménagers connaissent un très net développement, c'est que les obligations réglementaires s'imposant aux communes (la loi du 13 juillet 1992) et le nouveau système de financement alimenté par le secteur industriel ont relancé une politique qui s'était enlisée, après une première vague d'expériences, à la fin des années soixante-dix.

Les nouveaux principes de la gestion des déchets (limitation de la mise en décharge, recyclage des emballages...) conduisent les Français à une transformation en profondeur de leurs comportements. Par leur participation aux systèmes de collecte sélective, ils deviennent concrètement des acteurs de la gestion de leur environnement et manifestent dans ce domaine un remarquable sens civique.

Le tri des déchets peut-il pour autant entrer durablement dans les pratiques quotidiennes des Français ? Les municipalités s'interrogent-elles suffisamment sur l'effort demandé à leurs administrés, et sur la capacité de ceux-ci à se faire « trieurs » efficaces et désintéressés ? A la demande de la Direction de la recherche du ministère de l'Environnement (DRAEI), le CRÉDOC a analysé une série d'expériences de collectes sélectives pour identifier les motivations de l'adhésion civique et les nouvelles pratiques sociales suscitées par les systèmes de tri des ordures ménagères.

Une adhésion massive au principe de la collecte sélective

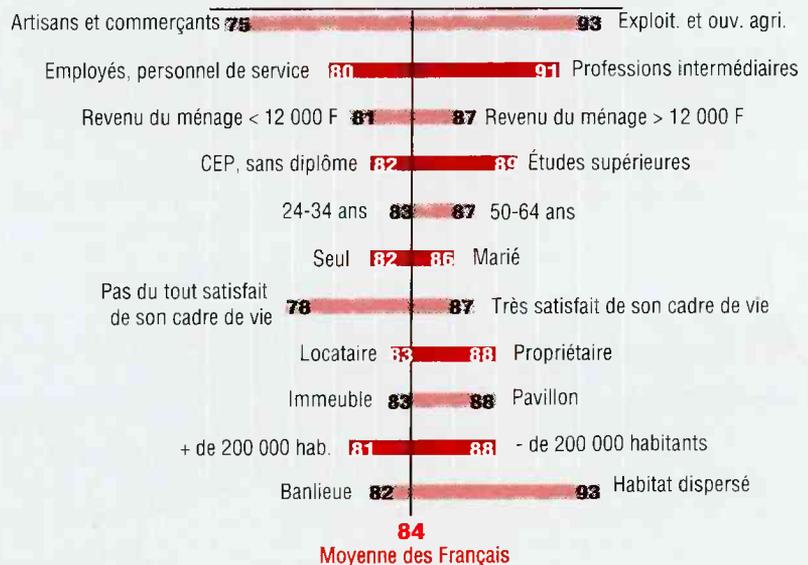
Au cours des vingt dernières années, se sont installés dans le paysage quotidien de

la plupart des Français, les conteneurs servant à la collecte du verre, du papier, ainsi que des déchetteries.

Ce phénomène marque la fin du rapport séculaire que la majorité de la population entretenait avec la décharge municipale. Et c'est une véritable transformation des comportements qui est en jeu dans la gestion

Des nuances dans l'affirmation du civisme

Les Français se déclarent prêts à trier les déchets (en %)



Source : CRÉDOC. Enquête Conditions de vie et aspirations des Français, fin 1990

A la question « Seriez-vous prêts à utiliser plusieurs poubelles pour séparer divers types de déchets ? », 84,2 % des enquêtés répondent par l'affirmative. Cependant, au sein d'un tel consensus, on peut noter des nuances : par exemple, le civisme affiché des propriétaires ou des 50-64 ans est relativement plus marqué que celui des locataires ou des 24-34 ans.

Typologie des comportements des Français face au tri sélectif des déchets

(en %)



Source : CRÉDOC

locale des ordures. D'après les enquêtes préliminaires à la mise en place d'expériences de collectes sélectives, plus de 80 % des personnes interrogées par les collectivités locales se déclarent prêtes à trier régulièrement leurs déchets, malgré les efforts demandés. L'enquête du CRÉDOC « Conditions de vie et aspirations des Français » confirme ces résultats. Cependant ce consensus doit être nuancé : traditionnellement proches de l'idée de récupération, certaines catégories sociales comme les agriculteurs sont logiquement les mieux disposées à l'égard du tri des déchets. Il en va de même des catégories qui semblent le plus sensibles aux valeurs nouvelles véhiculées dans la société, notamment les valeurs écologiques. C'est le cas des professions intermédiaires. Mais au-delà des différences culturelles, les conditions d'habitat jouent aussi un grand rôle : on est plus enclin à accepter le tri des déchets quand on habite un pavillon, une commune rurale et quand on est satisfait de son cadre de vie. Ces informations ne correspondent toutefois qu'à des déclarations d'intention et ne permettent donc pas de prévoir les pratiques réelles des individus.

En pratique, la participation est moindre

En effet, l'écart est important entre l'adhésion de principe des ménages et le nombre de poubelles vertes effectivement ramassées à chaque collecte : les indications disponibles sur les expériences fonctionnant depuis plusieurs années, ainsi que des données comparatives publiées à

l'étranger, montrent que la participation assidue au tri à la source n'est le fait que de 30 à 40 % des ménages dans les zones concernées.

Ces expériences permettent d'esquisser une typologie des comportements : environ 40 % trient régulièrement leurs déchets (les passionnés d'écologie et les convaincus de l'acte de civisme que constitue le tri des déchets), mais 10 % sont récalcitrants. Il reste 50 % de ménages dont on peut constater qu'ils ne font pas du tri des ordures une pratique effective et régulière, soit qu'ils manquent de motivations, soit qu'un certain nombre de facteurs ne facilitent pas objectivement cette pratique.

Le tri des déchets est favorisé par des facteurs socio-culturels et architecturaux

Le facteur le plus souvent souligné est la différence de pratique selon les types d'habitat : en raison des facilités de stockage, mais aussi par un effet de contrôle social du voisinage, l'habitat individuel est nettement plus favorable aux collectes sélectives.

Pourtant ce facteur est loin d'être le seul à intervenir. L'influence de l'âge et de la taille de la famille est primordiale. Plus les habitants sont jeunes, moins ils ont tendance à trier leurs déchets, tendance qu'on retrouve chez les plus de 60 ans. Pour les jeunes, cela s'explique par leur plus faible degré d'intégration dans la collectivité. Pour les plus âgés, peuvent être évoquées les difficultés à se déplacer, notamment

dans les immeubles sans ascenseur, les problèmes de vue pour trier correctement ou la crainte de descendre dans les locaux à poubelles perçus comme non-sécurisants.

La taille de la famille, notamment le nombre d'enfants, affecte la capacité de tri dans un type d'habitat où les familles nombreuses n'occupent pas automatiquement de grands logements. L'espace disponible par personne s'en trouve réduit, d'où une place insuffisante pour stocker des matériaux recyclables et une qualité de vie peu propice à une gestion responsable de ses déchets. Car l'inclination à trier semble ne pas aller sans une certaine qualité de vie.

La date d'installation dans la commune semble jouer aussi un rôle important : les habitants installés avant ou au moment du lancement de l'opération de collecte sélective sont beaucoup plus enclins à trier leurs déchets que les habitants venus s'y installer après. Les premiers ont sans doute bénéficié d'une information incitative qui a pu se diluer au fil du temps, mais il convient aussi de noter qu'ils s'identifient davantage que les seconds à la collectivité et que ce sentiment d'appartenance influe sur la volonté de s'impliquer dans l'opération de collecte.

La présence d'un gardien est primordiale pour la qualité du tri. Outre son rôle d'entretien des espaces collectifs, il peut se faire l'intermédiaire entre les habitants et les offices HLM. Il peut en même temps assurer une communication de proximité particulièrement performante en informant les occupants de l'immeuble sur ce qui se passe dans sa zone et en leur transmettant des consignes.

D'autres facteurs, plus matériels, affectent tant qualitativement que quantitativement l'efficacité du tri des ordures ménagères.

La taille des cuisines et des dépendances constitue évidemment un facteur plus ou moins limitatif. Les cuisines sont en effet les lieux de production essentiels des déchets. Pour devenir des lieux de tri, elles doivent être suffisamment grandes pour permettre de stocker les matériaux recyclables avant leur transfert vers les conteneurs collectifs.

La hauteur de l'immeuble, et surtout l'étage de résidence, affectent doublement la pratique du tri des déchets. D'une part, plus l'immeuble sera haut, plus le temps à consacrer au transit des matériaux de l'appartement au local à conteneurs sera important, avec toutes les difficultés potentielles qui peuvent alors surgir (encombrement, perte de matériaux...). D'autre part, la hauteur de l'immeuble semble directement affecter la qualité de vie de ses occupants : isolement et anonymat se développent fortement dans les « tours ». La pression sociale, qui incite au tri, trouve évidemment

L'habitat individuel favorise plus le tri des déchets que l'habitat collectif

Part des recyclables collectés par rapport à l'estimation du gisement recyclable :

71 % pour conteneur individuel (pavillons)

55 % pour conteneur collectif (immeubles)

Type de déchets	Pavillons	Immeubles
Verre	69	52
Journaux	82	64
Papier-carton	69	62
Acier	61	37
Plastiques	63	47

La capacité de stockage des déchets est ici le facteur essentiel. Les différences entre habitat pavillonnaire et habitat collectif sont plus marquées pour le verre, les plastiques et l'Acier (boîtes de conserve) qui font référence à des objets encombrants, que pour le papier carton plus aisément stockable.

Source : Nancy, d'après District de l'agglomération naceyenne, juillet 1993

moins à s'exercer sur des relations de voisinage limitées à des rencontres d'ascenseur...

La présence d'un vide-ordures favorise la désresponsabilisation des habitants. Cette solution de facilité pour se débarrasser rapidement et sans efforts de ses déchets, s'oppose au développement du tri à la source : le charme du conteneur qui se trouve au bas de l'immeuble ne peut rivaliser avec celui de la trappe qui se trouve sur le palier ou dans la cuisine même...

Les locaux à conteneurs, enfin, doivent offrir des conditions de confort qui permettent d'effectuer rapidement et sans erreur la dépose des déchets. Des difficultés d'accès à ces locaux, de mauvais éclairages, des effluves malodorants, leur état de saleté, sont autant d'éléments qui incitent à fuir ces lieux dans l'urgence et donc à jeter « à l'aveuglette ».

Les rares opérations qui fonctionnent depuis plusieurs années montrent que la régularité de la pratique du tri de la part des ménages est le maillon faible des collectes sélectives. Si les habitants déclarent toujours majoritairement participer à ces opérations, beaucoup sont persuadés que « les autres ne trient pas ». Cette incertitude est l'indice de la fragilité des motivations individuelles, fragilité qu'il est plus facile de voir chez le voisin ; elle traduit aussi l'incertitude sur l'avenir de systèmes qui sont en phase d'expérimentation, et laisse penser que l'exemple du voisinage peut très vite conduire à la démobilité de la majorité des foyers.

Vaincre des réticences psychologiques

Les difficultés qu'expriment les ménages face au tri des ordures ne relèvent pas simplement de contraintes matérielles. L'obligation de manipuler l'ordure éveille des représentations et, passé un certain point, des réticences qui renvoient à des schémas de pensée profondément ancrés (voir encadré p. 4). La compréhension de ces codes implicites qui orientent la manière dont les individus distinguent ce qui peut être récupérable de ce qui paraît « sans valeur », est essentielle pour élaborer des consignes et des prescriptions de tri aussi peu ambiguës ou « contre-nature » que possible. Quelles que soient les options adoptées pour la collecte sélective, les rendements obtenus sont relativement voisins en dépit des ambitions affichées : 15 % du volume des ordures ménagères effectivement triées est le résultat le plus fréquemment constaté. Au point que l'on doit se demander si, dans l'état actuel des modes d'organisation, les dispositifs de collectes sélectives ne génèrent pas des contraintes qui limitent leurs performances potentielles. Des contraintes imposées par le stockage, une résistance à aller au-delà des déchets les plus simples à trier, et une participation régulière n'excédant guère le tiers des ménages (même si les deux-tiers sont potentiellement participants), expliquent pour l'essentiel que les résultats des opérations existantes n'atteignent pas souvent les objectifs fixés initialement.

La communication est essentielle malgré son coût

Il reste un pas important à franchir pour passer des expériences actuelles (qui ne fonctionnent souvent que dans un nombre limité de quartiers) à la généralisation des collectes sélectives. Il faudra s'assurer que la motivation de la population reste stable, que sa participation est régulière et que les consignes de tri sont comprises. Les actions de communication apparaissent comme une composante essentielle, financièrement lourde, qui conditionne très directement les quantités et la qualité des déchets collectés.

Les ménages éprouvent des difficultés à dire ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas

Les déchets organiques jugés recyclables de manière :

tout à fait évidente

pelures de fruits
feuilles de salade
épluchures de légumes

quasi-évidente

tontes de gazon
journaux
restes de viande
pain
mouchoirs en papier

incertaine

prospectus
litière de chat
chiffons
couche-culotte

Les déchets non-organiques jugés recyclables de manière :

tout à fait évidente

bouteille de verre
canette de bière
sac plastique
ampoule de lampe
débris de verre

quasi-évidente

yaourt en plastique
bouteille en plastique
huile de vidange
boîte de conserve

incertaine

borquette de viande
bas
collants

Source : Bapaume, d'après Procter et Gamble, avril 1992

Les contraintes importantes qui limitent le développement du tri doivent à l'évidence être plus sérieusement prises en compte, et au minimum être intégrées dans les évaluations de rentabilité à long terme. Il ne faut pas, en particulier, oublier que l'effort principal est demandé à l'ensemble des couches sociales de la population, et que celles-ci sont très inégalement réceptives aux présupposés rationalistes de la collecte sélective. Il est encore incertain de pré-

voir comment on pourra dépasser significativement les 15 % de déchets triés, de manière à atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2000. Rappelons qu'Éco-Emballages, société privée agréée par les pouvoirs publics, vise la valorisation de 75 % des emballages ménagers pour 2002. La poursuite d'un tel objectif passe nécessairement par l'élaboration d'indicateurs qui permettraient un suivi rigoureux des expériences en cours. ■

Les ménages entre le pur et l'impur

Dans la représentation de ce qui est recyclable, les ménages citent le plus souvent le verre, le papier-carton et le plastique. Dans la catégorie des rebuts correspondant à des matières sèches non souillées de matières organiques, ils ne conçoivent concrètement le tri que pour une série très limitée de déchets-types : bouteilles, flacons, papiers imprimés, emballages en carton, boîtes de conserves et de boisson.

Quant aux déchets d'origine organique, les catégories auxquelles se réfèrent les ménages sont plus complexes. Elles traduisent des perspectives de recyclage aussi diverses que floues : déchets végétaux, déchets pour animaux (déchets de préparation de cuisine, et reliefs de repas), déchets alimentaires (autres reliefs de repas finissant à la poubelle), déchets organiques (catégorie définie uniquement par leur caractère putrescible), déchets à compost. Seules deux finalités de recyclage sont ainsi clairement identifiées : ce qui peut nourrir les animaux et ce qui peut faire du compost. Deux schémas qui s'inscrivent étroitement dans la tradition des recyclages domestiques.

Reste une catégorie « fantôme » : ce sont les déchets qui participent très directement de la symbolique de la saleté et de la souillure (les balayures, le contenu des poubelles de toilettes et de salle de bain, les couches de bébé, etc.) pour lesquels se mêlent l'organique et le non-organique. Et selon le même principe du mélange des genres, jugé incompatible avec le recyclage, sont également passés sous silence : les papiers, les flaconnages et les emballages souillés de restes alimentaires, ainsi que les objets multi-matériaux les plus divers.

On vérifie ainsi qu'en pratique, ce qui apparaît comme le plus difficile à trier correspond, dans l'ordre : « à ce qu'il faut rincer » ; « à ce qui est petit » ; « à ce qui est destiné à la poubelle ordinaire » ; « à ce qui est sale, souillé ». Le fond indifférencié qui reste dans la poubelle lorsque l'on a mis de côté ce qui paraît relever sans ambiguïté du « recyclable » ou du « récupérable » constitue, dans tout foyer, l'essence même de l'ordure, dans ce qu'elle a d'irréductible par rapport à la notion de déchet. En passant la frontière entre les deux, en imaginant pousser les ménages à plonger les mains dans leurs poubelles pour extraire le recyclable, on atteint une zone évidente de résistance symbolique.

Pour en savoir plus

- Toutes les données évoquées ci-dessus sont extraites de : Bruno Maresca, Guy Poquet. *Collectes sélectives des déchets et comportements des ménages*, Collection des rapports du CRÉDOC, n°146. Mai 1994

On peut aussi consulter :

- Michel Messu, Guy Poquet. *Caddies et containers. Consommation des ménages et émission de déchets*. CRÉDOC. Octobre 1990.

- Ariane Dufour. *La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions*. Collection des rapports du CRÉDOC, n°107. Octobre 1992.

- Guy Poquet. La prise en compte du long terme dans la conception et l'évaluation des politiques publiques. L'exemple de la politique de gestion des déchets. *Cahier de recherche du CRÉDOC n° 50*, septembre 1993.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie



Publication du Centre
de recherche pour l'étude et l'observation
des conditions de vie
(CRÉDOC)



Directeur de la publication : Robert Rochefort



Rédacteur en chef : Yvon Rendu



Relations publiques : Brigitte Ezvan



142, rue du Chevaleret,
75013 Paris

Tél. : (1) 40 77 85 01



Diffusion par abonnement
uniquement - 180 francs par an
Environ 10 numéros



Commission paritaire
n° 2193 - AD/PC/DC



Réalisation : La Souris : 45 21 09 61